



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 08 novembre 2021

Le 08 novembre 2021 à 20h30 , le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Quercy, en raison de la crise sanitaire, sous la présidence de Monsieur Christian LESTRADE, Maire.

Date d'affichage : 04/11/2021

Date de convocation : 04/11/2021

Nombre de conseillers : 15

Présents ou représentés : 14.

Nombre de votants : 14.

Présents : Mesdames Émilie ABADENS, Françoise ALRIC, Marie-Chantal COMBRET, Anne GUTHMULLER, Patricia MATHIEU, Laure TILLOUS, Irène BERGOGLIO, Sophia, BERNADET ; Messieurs Philippe BONNET, Sébastien DANIEL, Patrick DAUCH, Christian LESTRADE, Régis PLAZEN, Gérard RIVIÈRE.

Absents non représentés : Monsieur Pierre LARTIGUE

A été élu secrétaire : Madame Sophia BERNADET

Le Procès-Verbal de la dernière réunion est lu et adopté

1. Compte-rendu de la réunion du CAUE du 27 octobre 2021 à 14h30

Réunion portant principalement sur le devenir du bâtiment de l'ancienne poste.

Concernant le bas du bâtiment, il est proposé la rénovation de la partie consacrée au troisième âge, le local commercial et un emplacement (derrière) pour le local des jeunes.

Pour l'étage, des propositions sont évoquées. La réalisation de studios ou appartements locatifs ou une salle de spectacle multiculturelle avec une scène et une tribune rétractable.

Monsieur MILLASSEAU (Directeur du CAUE) souhaite avoir une réponse sur les propositions retenues rapidement.

La prochaine réunion est prévue le 17 novembre 2021 à 15h30.

2. La Boulangerie

L'appel d'offre (gros œuvres et charpente, peintures, alu, menuiseries et bois, électricité, plâtre, enduis et carrelage) a été lancé le 19 octobre 2021 et se termine le 12 novembre 2021.

Actuellement, 39 dossiers ont été retirés et 4 dossiers ont été déposés.

Une commission se réunira la semaine suivante la fin de l'appel d'offre pour retenir les entreprises choisies.

Le début des travaux est prévu pour février 2022.

3. Les chemins ruraux

Montant de l'intervention du commissaire enquêteur est de 1.000,00 €

Montants fixés pour le mètre linéaire :

- 4,00 € / m pour les chemins revêtus
- 2,00 € / m pour les chemins non-revêtus
- 2,5 € / m pour les chemins en castine

14 voix POUR à l'unanimité

a. Chemin de Turenne – Monsieur ALLUE-ONCINS :

Monsieur ALLUE-ONCINS souhaite acquérir du linéaire le long du chemin de la parcelle n°5 dont il est propriétaire et accepte la création d'une servitude de passage pour les chasseurs et les marcheurs.

Les frais notariés et du géomètre sont à charge de Monsieur ALLUE-ONCINS.

Prix 4,00 € / m – 14 voix POUR à l'unanimité

b. Chemin de Nadal – Monsieur et Madame SOL :

Monsieur SOL souhaite acquérir 54m linéaire pour pouvoir clôturer sa propriété.

Prix 4,00 € / m – 14 voix POUR à l'unanimité

c. Chemin de Genibret – Monsieur GRANIÉ :

Monsieur GRANIÉ souhaite acquérir 210m linéaire du chemin communal et vendre à la commune de Vazerac le chemin privé en castine qu'il a créé.

Prix pour la vente COMMUNE/GRANIÉ : 4,00 € / m – 14 voix POUR à l'unanimité

Prix proposé pour ACHAT COMMUNE/GRANIE 2,50 € / m – 14 voix POUR à l'unanimité

d. Chemin de Noires – Monsieur Sylvain RIVIÈRE et Monsieur Maxime BOUCAUD :

Ils souhaitent acquérir 106 m linéaire de chemin longeant leurs parcelles respectives dont ils seront propriétaires à hauteur de 50% sur la longueur attenante à leurs parcelles.

Prix 2,00 € / m – 14 voix POUR à l'unanimité

Monsieur BOUCAUD souhaite acquérir 210 m du chemin ainsi que la parcelle numéro 22.

Prix 2,00 € / m + 400,00 € pour la parcelle numéro 22 – 14 voix POUR à l'unanimité

e. Chemin du Stade – A Cansiguié : M. MOURGUES, Benoit

Son dossier de demande pour l'acquisition du chemin passant devant son domicile a été refusé par le commissaire enquêteur.

Le conseil municipal valide la décision du commissaire enquêteur à l'unanimité et propose d'interdire ce chemin à tous les véhicules à moteur.

4. L'adressage

Les modalités techniques sont terminées. La distribution des numéros va se faire dans les prochaines semaines.

Une note d'information pour les démarches et la pose des plaques sera remise aux administrés en même temps que le distribution des numéros.

5. Les Vœux du Maire – le 08 janvier 2022

Dans la mesure où les conditions sanitaires le permettront, Il est décidé d'organiser les vœux de la mairie le samedi 8 janvier 2022 à la salle polyvalente sous la forme des années précédentes.

6. Questions diverses

- Cimetière Montcalvignac
- Bulletin Municipal, en cours d'élaboration
- Cantine : l'allergène doit être mentionné sur les menus. Il y a un dossier en cours pour investir dans des équipements de type cellule de refroidissement pour les entrées chaudes et les desserts préparés, machine à peler les pommes de terre, etc... pour un montant d'environ 8.000,00 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.